

BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 236 66 65

Bureau régional :
B.T.V
LIEGE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION: 4180 Hamoir
Rue ESTHIERS, 40

PROPRIETAIRE: _____

Adresse: _____

DEMANDEUR: ENER ETELEC SRL

Adresse: Avenue de meef 23 4130 TILFF

INSTALLATEUR: _____

Adresse: IDEM

TVA ou CI: _____

EAN: _____
Ref.: _____ Compteur n°: A CHANGE
Index: _____

Date du contrôle: 27/03/2013 Type de contrôle: examen de conformité - visite de contrôle suivant:

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur) MAH 40A

Type d'installation: Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation; Type locaux: Domestique

Début travaux: Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement: Tension 3x230V Protection raccordement _____ A

Câble aliment, tableau, princ.: 4 X 16 mm² Inter.gén.: type A 40A 300mA

Type électrode de terre: boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma: TT

Nombre de tableaux: 1; Nombre de circuits term.: 17; RA: 27 Ohm; RI tot > 10 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION: Voir schéma en annexe.

CONTROLES effectués: voir verso
INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES: NEANT -

Note: Renforcement autorisé

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE
Vu le: _____
le responsable du distributeur
nom: _____
signature: **INTERMOSANE**
VISA
R. MILEWSKI

Note: le Contrôle ne porte que sur les
visibles et accessibles de l'installation.

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE: voir verso.

CONCLUSION: 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 27/03/2013 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
2. L'installation n'est pas conforme.
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR: 349
n° + nom + signature: GEE LEYBAECKER

Le directeur,





BTV BRUXELLES
Chaussée de Ruisbroek 75
1190 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

BTV ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :
B.T.V.
LIEGE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : 4180 Hamme
Rue CS THERES, 50

PROPRIETAIRE : [REDACTED]

Adresse : [REDACTED]

DEMANDEUR : ENERBEEC SRL

Adresse : Avenue de la mer 23 4130 TILFF

INSTALLATEUR : IDEM

Adresse : [REDACTED]

TVA ou CI : [REDACTED]

EAN : _____
Ref.: _____ Compteur n°: ACHANCE
Index : _____

Date du contrôle: 27/03/2013 Type de contrôle: examen de conformité - visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art. 262) (R.T. art. 291) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : Domestique

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art.86

Raccordement : Tension 3x230V Protection raccordement A

Câble aliment, tableau. princ. : 4 X 16 mm² Inter.gén. : type A 40A 300mA

Type électrode de terre : beule - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term.: 17 ; RA : 1 Ohm; RI tot 10 MOhm

Facteurs d'influences externes : _____

DESCRIPTION : Voir schéma en annexe.

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES: NEANT

Note - Renforcement autorisé

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
Vu le :	
le responsable du distributeur	
nom :	
signature :	

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 27/03/2013 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR : 319
n° + nom + signature
GEE DE [Signature]

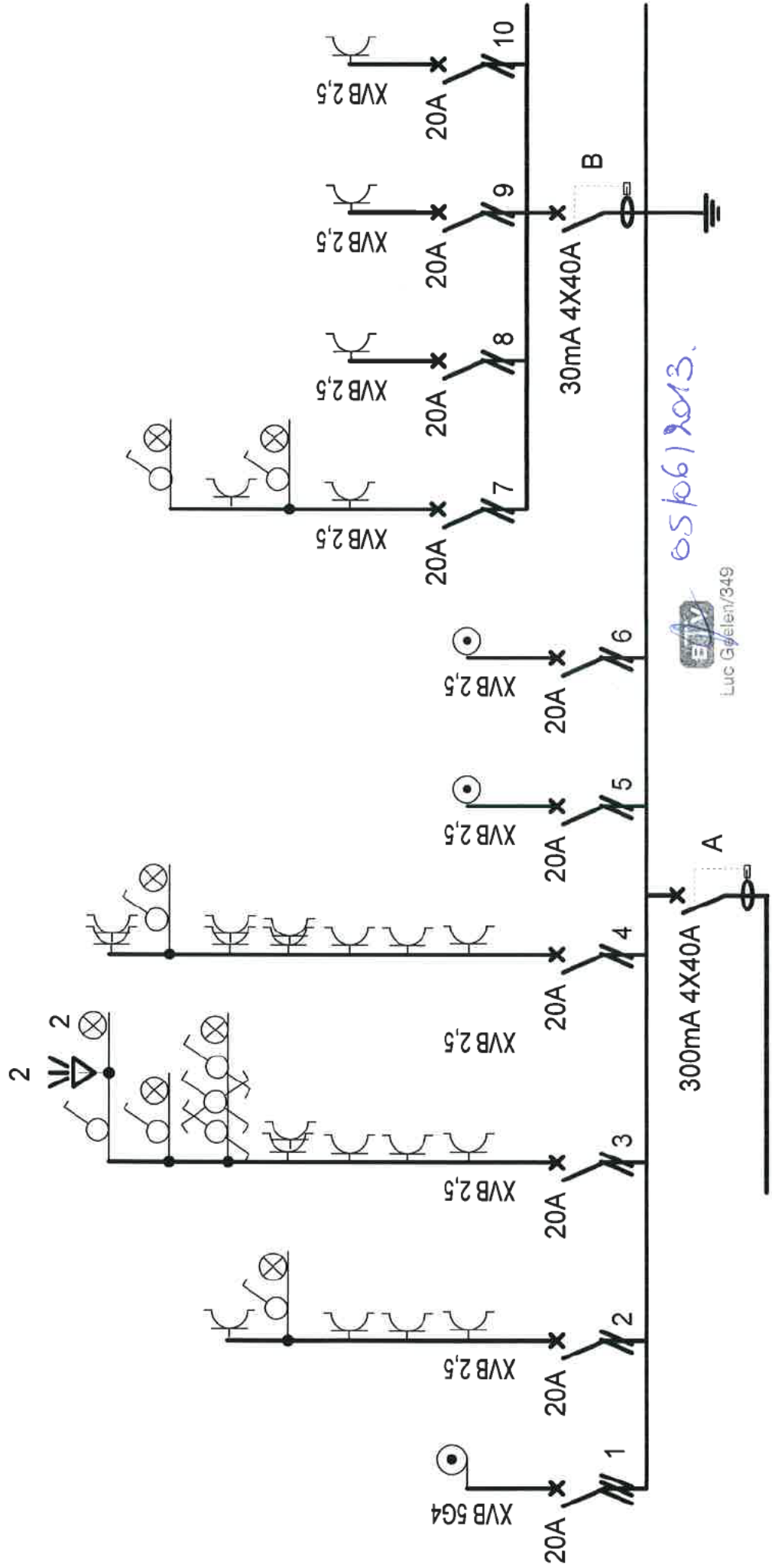
Le directeur,



INSTALLATEUR: ENERGELEC srl , AVENUE NEEF N°23 , 4130 TILFF

INSTALLATION : PILATE , RUE ES THIERS N° 40 , 4180 HAMOIR

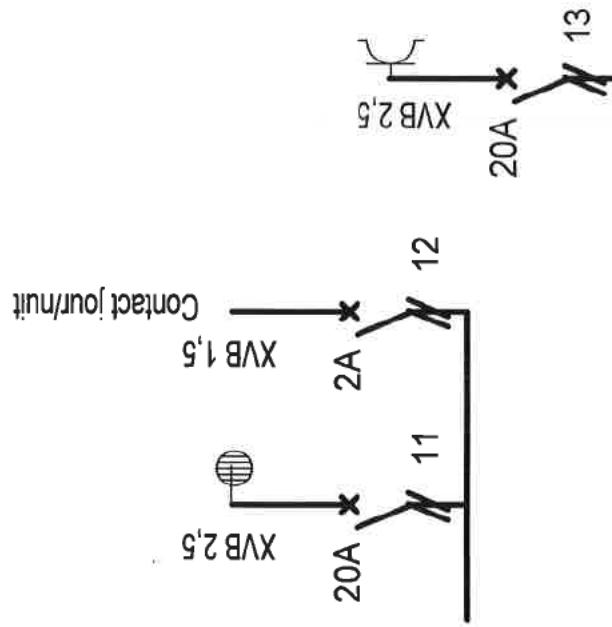
Appartement



INSTALLATEUR: ENERGELEC srl , AVENUE NEEF N°23 , 4130 TILFF

INSTALLATION : PILATE , RUE ES THIERS N° 40 , 4180 HAMOIR

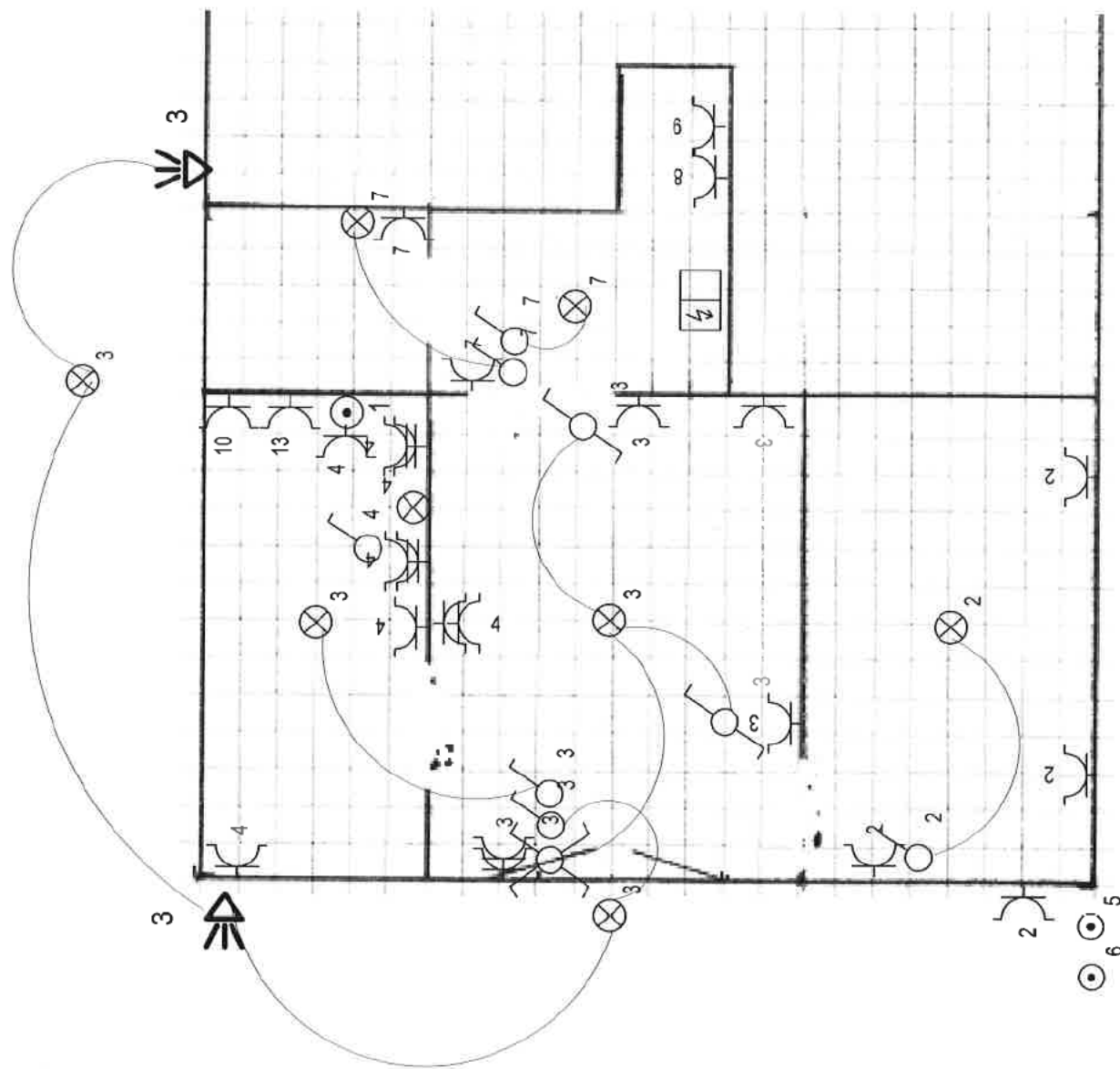
Appartement



INSTALLATEUR: ENERGELEC srl, AVENUE NEEF N°23, 4130 TILFF

INSTALLATION: PILATE, RUE ES THIERS N° 40, 4180 HAMOIR

Appartement



11



Cave partie maison